

---

## Coordination Nationale des Enseignants et des Écoles d'Art

---

Adresse pour tout courrier postal CNEEA - K.MOKADDEM 109 rue Sébastien Gryphe 69007 LYON [contact@cneea.fr](mailto:contact@cneea.fr)  
Tel : (président) 06 30 79 73 55 Tel : (vice-présidente) 06 73 94 37 20

---

**MESDAMES, MESSIEURS PRÉSIDENT(E)S D'EPCC ETABLISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ART ET DESIGN**

OBJET : ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ART ET DESIGN

Lyon le 06 novembre 2015,

Mesdames Messieurs les président(e)s d'EPCC écoles d'art et design,

À l'issue des assises d'écoles d'art, un certain nombre de président(e)s d'EPCC écoles d'art et design ont signé une déclaration engageant chacun d'entre vous.

Nous prenons acte de votre considération à l'égard des écoles supérieures d'art et de design. Nous tenons toutefois à vous rappeler que l'ANDEA qui se présente aujourd'hui comme représentante des écoles ne doit pas être votre seul interlocuteur. Comme vous le savez les statuts de cette association attribuant d'office la majorité aux directeur(trice)s des écoles dans son organe décisionnel n'accordent par conséquent qu'une place symbolique au corps professoral (professeur et assistant) ! Il n'est d'ailleurs possible d'intégrer l'ANDEA que par cooptation – ce qui entache la légitimité et la liberté de parole d'une telle structure dont les financements proviennent principalement de l'adhésion des écoles sans que cela ne soit toujours discuté dans le cadre des instances des établissements (*conseil d'école, conseil scientifique ou conseil d'administration*).

Nous tenons à vous rappeler que pour construire l'avenir des écoles, il vous revient d'être à l'écoute de tous les interlocuteurs. Vous en croisez certains lors des réunions du conseil d'administration et des comités techniques: représentants élus des personnels, représentants syndicaux. La Coordination Nationale des Enseignants des Écoles d'Art (CNEÉA) porte les propositions issues des personnels enseignants.

L'évolution des écoles ne peut se faire sans un dialogue concerté avec tous les acteurs. Vous marquerez également votre volonté de faire des écoles de véritables établissements d'enseignement supérieur en participant à la construction de véritables instances de gouvernance dans vos établissements.

Attachés comme vous l'êtes à ces écoles qui ont souvent une longue histoire liée aux territoires, il nous paraît important de redéployer les responsabilités en construisant une véritable politique nationale territoriale d'enseignant supérieur des écoles d'art.

Cette politique doit se fonder sur une réévaluation du statut des établissements. Les EPCC sont une étape pour construire une nouvelle logique engageant les collectivités territoriales, l'Etat et les acteurs des écoles vers une véritable inscription des établissements dans l'enseignement supérieur.

Il est probable que l'on puisse vous faire accroire que ce serait une perte d'influence que de travailler à un statut d'établissement d'enseignement supérieur.

Il nous semble au contraire que ce passage permet une articulation plus claire et plus nette des écoles avec leur territoire.

Les écoles supérieures d'art et de design occupent dans l'économie politique des nouvelles régions un rôle qui va devenir prépondérant. En rester à l'état actuel des EPCC ne permettrait pas d'asseoir plus fortement les écoles dans leur territoire et de susciter une réelle attractivité culturelle nationale et internationale.

La spécificité des écoles ne doit pas servir uniquement des discours d'exception car, paradoxalement ce serait rendre impossible la construction inédite d'une politique culturelle territoriale d'enseignement artistique. Ce discours d'exception a mis en danger certains établissements parce qu'il les a isolés des autres composantes de l'enseignement supérieur et qu'ils n'ont alors été considérés uniquement que comme des équipements culturels.

La fonction première des écoles est l'enseignement supérieur artistique. Un enseignement spécifique susceptible de s'articuler avec d'autres composantes mais pour ne pas mettre en danger des écoles par ces autres composantes, il faut travailler à consolider leur autonomie par les propres statuts des établissements et par celui des personnels.

Ce travail inédit ne consiste pas simplement à ajuster les structures institutionnelles des écoles (augmenter la représentation des professeurs dans les conseils d'administration serait un geste bienvenu, donner un vrai pouvoir au conseil pédagogique et au conseil scientifique...) mais bien à déployer une nouvelle logique politique aussi bien dans les relations avec l'Etat, qu'avec les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

**C'est une impulsion politique inédite et novatrice qu'il s'agit de produire.**

De ce point de vue ces assises ont été un rendez-vous raté. L'absence de certaines voix, de certaines paroles a été préjudiciable à l'élaboration de positions sur les écoles. Des paroles indépendantes ont été absentes : celles de professeurs, d'assistants d'enseignement, celles que généralement la CNEEA relaie mais aussi celles des étudiants, et dans le contexte d'évaluation du statut des personnels, celles des organisations syndicales...

Au point que ce qu'il en reste ce ne sont que quelques propositions d'étayage des écoles.

La CNEEA souhaite que l'ensemble des partenaires (syndicats, associations, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur) puisse travailler à l'avenir à l'élaboration d'une véritable politique nationale territoriale de l'enseignement supérieur artistique.

L'enjeu spécifique aux écoles supérieures d'art et de design rejoint ceux de l'établissement d'une politique culturelle territoriale équilibrée et équitable et ceux de l'institution d'une distribution territoriale équitable des écoles supérieures d'art et de design en région – au risque de voir se configurer un désert culturel. Si nous insistons sur les écoles supérieures d'art et de design, c'est qu'elles s'intègrent dans un environnement avec d'autres institutions de l'art (centres d'art, fonds régionaux d'art contemporains) dont la situation nous paraît actuellement incertaine.

Il est temps que se discute région par région une politique culturelle d'enseignement supérieur et de la recherche pour les écoles supérieures d'art et de design avec l'ensemble des partenaires et acteurs des écoles supérieures d'art et de design. **La CNEEA est prête à y prendre part.**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération respectueuse.

Kader Mokaddem, pour la CNEÉA

---

The logo for CNEÉA features the letters 'CNEÉA' in a bold, sans-serif font. The 'C' is black, 'N' is orange, 'E' is black, and 'ÉA' are black. A small orange dot is positioned to the left of the 'C'.

---

**Coordination Nationale des Enseignants et des Écoles d'Art**

---

Adresse pour tout courrier CNEEA-K.MOKADDEM 109 rue Sébastien Gryphe 69007 LYON [contact@cnea.fr](mailto:contact@cnea.fr)  
Tel : (président) 06 30 79 73 55 Tel : (vice-présidente) 06 73 94 37 20

---

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kader Mokaddem', is written over a horizontal line.